

SAINT-RAPHAËL

Février
2023

23-24 & 25 : fête des joues rouges sur le terrain des loisirs

1er mars : Premier versement des taxes municipales

2-3 mars : Bazar vide maison au centre communautaire

3 au 9 mars : Semaine de relâche



BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet
Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca

Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

C.F.E.R..... 418 243-3757

CPE Belle Enfance..... 418 243-3545

NUMÉROS IMPORTANTS

Chalet Intergénérationnel..... 418 705-1001

École La Source..... 418 243-2999

Maison Des Jeunes 418 243-3457

OMH..... 418 789-2545

Permis de feu 418 243-2853

Pharmacie..... 418 243-2040

Policiers.....418 887-4058 / 911

Pompiers / Ambulance..... 911

Presbytère 418 243-2155

SAAQ - bureau d'immatriculation.. 418 243-3526

Bibliothèque..... 418 243-3437

Mot du maire janvier 2024



Bonjour chers citoyens !

Comme vous pouvez le constater, notre équipe est toujours en mode proactivité sur divers projets ! Nous invitons d'ailleurs tous les citoyens à venir nous rencontrer lors du conseil municipal du mois, il s'agit d'un bel endroit

afin de rester informé et de poser vos questions directement aux personnes-ressources.

Présentement, l'équipe à l'administration travaille en valorisation de nos infrastructures. C'est-à-dire qu'elle se penche sur les besoins et objectifs de ces derniers afin de les utiliser de la meilleure façon possible. Concernant le complexe Medway, nous sommes en train de travailler pour lui trouver un locataire. Il ne s'agit pas d'une promesse, mais sachez que nous sommes proactifs sur ce projet.

De plus, nous avons le plaisir de vous annoncer que nos deux projets de développement domiciliaires vont de bon train. Le quartier Saint-Raphaël (anciennement la place Guillemette) ainsi que l'autre développement débiteront en été 2024.

Finalement, je vous invite à être présent pour la fête des joues rouges en février !

Restez à l'affût de nos nouvelles par le biais de nos réseaux sociaux, le journal municipal et le conseil !

Richard Thibault, Maire

Annexe « B »

Tarifs applicables par le Service des Loisirs

TARIFS DE LOCATION DES PLATEAUX*

Plateaux	TARIF (AVANT TAXES)
Petite salle	40,00\$ / heure 120,00 \$ / jour
Grande salle sans accès à la cuisine	50,00 \$ / heure 150,00 \$ / jour
Grande salle avec accès à la cuisine	85,00 \$ / heure 175,00 \$ / jour
Cuisine seulement	25,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour
Accès au bar	40,00 \$ / jour
Service de montage / démontage de salle	50,00 \$ 1 à 50 personne 100,00 \$ 51 personnes et plus
Projecteur	50,00 \$ / jour
Bureau dans l'édifice communautaire	20,00 \$ / heure 75,00 \$ / jour 200,00\$ / mois
Salle de conférence – édifice communautaire	40,00 \$ / heure 120,00 \$ / jour
Gymnase en dehors des heures scolaires (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain de balle (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	30,00 \$ / heure 100,00 \$ / jour
Terrain multisports (patinoire, pétanque, volleyball) (À l'exception des organismes avec entente municipale) *	20,00 \$ / heure 80,00\$ / jour
Chalet intergénérationnel	25,00\$ / heure 50,00 \$ / jour
Salle de conférence / 2 ^e étage du bureau municipal	30,00 \$ / heure 100,00\$ / jour

***Tarifs pour organismes municipaux à but non lucratifs** : Selon approbation par le conseil du plan d'action annuel et/ou calendrier d'activités. Advenant un changement au plan d'action / calendrier, une nouvelle demande devra être faite au service des loisirs.

Tarifs pour non-résident ou organisation non-affiliée au service des loisirs : Majoration de 50% des tarifs affichés.

Un dépôt de 50 \$ non remboursable en cas d'annulation est demandé lors de la réservation.

La grande salle peut accueillir jusqu'à 280 personnes. Elle est munie d'une scène permanente et d'une cuisine moderne et bien équipée. La location inclut l'accès au système Bluetooth pour la musique et la connexion internet sans fil. Elle n'inclut pas le montage et le démontage des tables, des chaises et autres.

La petite salle peut accueillir jusqu'à 50 personnes. Elle est munie d'une cuisinière, d'un frigidaire et d'un micro-ondes.

La salle de conférence de l'édifice communautaire peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Terrain de balle : Les tarifs incluent l'utilisation des buts, de la chaux, l'accès au chalet intergénérationnel donnant accès aux toilettes, de l'abris du marqueur et la préparation du terrain.

Si nécessaire, le locataire est responsable d'obtenir et de présenter, avant la remise des clés, une copie de son permis de réunion et, le cas échéant, du permis de boisson, ou tout autre permis exigible par la loi.



OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR SAINT-RAPHAËL 2024

COORDONNATEUR/TRICE DE CAMP

Sous l'autorité de la gestionnaire du camp, le coordonnateur du camp de jour est responsable de la planification, de l'organisation et de la supervision des activités du programme de camp de jour et de la supervision de l'équipe d'animation.

Principales tâches :

- Participe aux formations pertinentes ;
- Participe à la formation de l'équipe d'animation sur les règles de sécurité et de bonne conduite et en assure l'application ;
- Assure le bon fonctionnement du camp quotidiennement ;
- Encadre, supervise et soutiens le travail du personnel d'animation dans l'organisation et la réalisation des activités afin qu'ils correspondent aux orientations du camp ;
- Conseille les animateurs au sujet des interventions avec les enfants ayant des comportements plus difficiles ;
- Encadre et soutiens l'équipe d'animation dans la gestion de crises ;
- S'assure d'une bonne utilisation des locaux et de leur caractère sécuritaire ;
- Applique et assure le respect des politiques et procédures en vigueur ;
- Participe à l'évaluation du personnel d'animation ;

Exigences pertinentes :

- Secondaire complété ;
- Disponible du 25 juin au 16 août 2024 ;
- Formation en premiers soins à jour (atout).

Qualités et compétences recherchées :

- Expérience en animation ;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation ;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence ;
- Facilité à communiquer avec le public ;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe ;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution ;

Salaire :

À discuter lors de l'entrevue.



OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR SAINT-RAPHAËL 2024

ANIMATEUR/TRICE

Sous l'autorité du coordonnateur/trice du camp de jour, l'animateur/trice voit à l'animation des activités et à l'encadrement des enfants.

Principales tâches :

- Participe aux formations pertinentes ;
- Planifie, organise et anime une programmation quotidienne d'activités adaptées au groupe sous sa responsabilité avec l'approbation de son supérieur ;
- Accueille, encadre, et assure la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité, en tout temps, en appliquant les règles de sécurité et de bonne conduite ;
- Accompagne et veille à la sécurité de son groupe d'enfants lors des sorties en appliquant les procédures établies ;
- Prends soin du matériel mis sous sa responsabilité ;
- Vérifie l'état sécuritaire du site d'animation, des équipements et du matériel et avise la chef de camp au besoin ;
- Participe activement aux réunions régulières du personnel d'animation ;

Exigences pertinentes :

- Secondaire 4 complété avant le début du camp ;
- Disponible du 25 juin au 16 août 2024 ;
- Formation en premiers soins à jour (atout).

Qualités et compétences recherchées :

- Expérience en animation ;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation ;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence ;
- Facilité à communiquer avec le public ;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe ;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution ;

Conditions de travail :

Salaire débutant à 0,50 \$ au-dessus du salaire minimum, ajustement selon les années expériences.

Pour postuler :

Veuillez transmettre votre candidature à l'attention d'Edith Chabot, coordonnatrice des loisirs, en indiquant le titre du poste convoité, avant le 12 mars 2024.

Courriel : loisirs@saint-raphael.ca

Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0



OFFRE D'EMPLOI : CAMP DE JOUR SAINT-RAPHAËL 2024

ANIMATEUR/TRICE DU SERVICE DE GARDE

Sous l'autorité de la coordonnatrice des loisirs et la supervision du coordonnateur/trice de camp, l'animateur/animateur(trice) du service de garde voit à l'animation des activités et à l'encadrement des enfants lors des périodes de service de garde soit de 7 h à 9 h le matin et 16 h à 17 h 30 en après-midi.

Principales tâches :

- Superviser les enfants en situation de jeu libre en collaboration avec les autres animateurs présents aux périodes de service de garde.
- Organiser et animer des activités dirigées ;
- Assurer une transition harmonieuse entre les activités du service de garde et celles du camp de jour ;
- Assurer la sécurité et le respect des enfants sous sa responsabilité, en tout temps, en appliquant les règles de sécurité et de bonne conduite ;
- Assurer un suivi auprès des parents ;
- Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes.

Exigences pertinentes :

- Secondaire 4 complété avant le début du camp ;
- Disponible du 25 juin au 16 août 2024;
- Formation en premiers soins à jour (atout).

Qualités et compétences recherchées :

- Expérience en animation;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative et de travailler en équipe;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;

Conditions de travail :

- Salaire débutant à 0,50 \$ au-dessus du salaire minimum, ajustement selon les années expériences.
- Environ 20-25 heures / semaine

Pour postuler :

Veillez transmettre votre candidature à l'attention d'Edith Chabot, coordonnatrice des loisirs, en indiquant le titre du poste convoité, avant le 12 mars 2024.

Courriel : loisirs@saint-raphael.ca

Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0



AGENT (E) ADMINISTRATIF

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur générale et l'adjointe à la direction, l'agent administratif exécute, planifie et organise l'ensemble des activités administratives en vue d'assurer le fonctionnement efficace de la Municipalité, et ce, en conformité avec les directives et les objectifs déterminés par la direction générale et le conseil municipal.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Recevoir et transmettre les communications téléphoniques;
- Accueillir et diriger les visiteurs;
- Traiter le courrier, les courriels et télécopies (ouvrir, trier, distribuer et envoyer);
- Répondre aux diverses demandes d'informations pour les organismes externes et les citoyens;
- Classer, classifier et conserver des documents de diverses natures en fonction du calendrier de conservation des documents municipaux;
- Effectuer les rappels, voir à obtenir les informations demandées dans les délais prescrits et faire rapport à la directrice générale;
- Rédiger, corriger, mettre en page et coordonner diverses communications (lettres, invitations, publicité, documents, etc.);
- Encaissement des taxes, comptes à recevoir et autres tâches en comptabilité;
- Effectuer divers suivis des services municipaux,
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée.

EXIGENCES PERTINENTES À L'EMPLOI

- Diplôme d'études collégiales en administration ou bureautique;
- Expérience pertinente de trois (3) à cinq (5) ans;
- Connaissance du milieu municipal;
- Excellente maîtrise du français écrit et oral;
- Excellente maîtrise de la suite Office. **QUALITÉS ET COMPÉTENCES**
- Aptitude à communiquer efficacement avec tact et diplomatie;
- Souci du maintien de la qualité des services;
- Sens de l'organisation et des priorités;
- Habileté en résolution de problèmes, autonomie et initiative;
- Facilité à travailler en équipe;
- Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- Avoir le souci du détail, faire preuve de minutie et de rigueur;
- Est intègre et discret. **CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES**
- Horaire de travail : 35 heures – Temps plein;
- Entrée en fonction dès que possible;
- Salaire selon échelle;
- Assurance collective;
- Régime de retraite avec participation de l'employeur. **POUR POSTULER**

Vous possédez les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos talents et champs d'intérêt. Veuillez transmettre votre candidature le plus rapidement possible,

- Courriel : comptabilite@saint-raphael.ca
 - Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0
- *L'emploi du masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte

AGENT DE BUREAU – SAAQ – POINT DE SERVICE DE SAINT-RAPHAËL

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

L'agent de bureau effectue les opérations relatives aux demandes de permis de conduire et aux immatriculations des véhicules routiers, et ce en conformité avec les directives établies par la SAAQ et les objectifs déterminés par la Municipalité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Prend connaissance des renseignements fournis par la SAAQ pour exécuter le mandat;
- Responsable de l'ouverture et fermeture du bureau;
- Répond aux clients conformément aux normes établies dans la Déclaration de services aux citoyens de la SAAQ disponible sur le site internet;
- Transmet à la SAAQ les documents exigés de la clientèle ou délivrés dans le cours de ses opérations quotidiennes. **EXIGENCES PERTINENTES À L'EMPLOI**

- Diplôme d'études collégiales en administration ou bureautique; (un Atout) **QUALITÉS ET COMPÉTENCES**
- Aptitude à communiquer efficacement avec tact et diplomatie;
- Souci du maintien de la qualité des services;
- Habileté en résolution de problèmes, autonomie et initiative;
- Est intègre et discret. **CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES**
- Horaire de travail : du lundi au vendredi selon l'horaire établie;
- Entrée en fonction dès que possible;
- Salaire à discuter;
- Assurance collective, Régime de retraite; **POUR POSTULER**

Vous possédez les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos recherches et intérêts. Veuillez transmettre votre candidature le plus rapidement possible.

- Courriel : comptabilite@saint-raphael.ca
- Courrier : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0



SE PRÉPARER À UNE LONGUE PANNE DE COURANT

- Gardez chez vous dans un endroit sûr :
- Les articles essentiels à vos besoins de première nécessité.
- Un réchaud à fondue et le combustible recommandé.
- Une radio à piles et une lampe de poche.
- Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et assurez-vous régulièrement de son bon fonctionnement.

Pendant la panne

- Écoutez les nouvelles à l'aide d'une radio.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- Sauf avis contraire de votre municipalité, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. 67

Prenez garde...

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils conçus pour l'extérieur ou pour le camping, comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chaufferettes ou les poêles au propane. Ces appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et potentiellement mortel.

S'il fait trop froid chez vous

- Quittez votre domicile. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité.

- Emportez vos articles essentiels (trousse d'urgence).
- Avant de partir, fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois de lavabos. Coupez l'entrée principale d'électricité et de gaz.

Quand l'électricité revient

- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
- Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.
- N'ouvrez pas vous-même le gaz : demandez à un spécialiste de le faire.

Attention à l'intoxication alimentaire

- Jetez les aliments périssables exposés à une température supérieure à 4 °C pendant plus de deux heures.
- Jetez les aliments qui présentent des signes de détérioration tels que des moisissures ou des mauvaises odeurs.
- Ne recongelez jamais les aliments décongelés. Les aliments partiellement décongelés (présence de givre sur la surface de l'emballage) peuvent être remis au congélateur.

La plupart des contrats d'assurance habitation prévoient une couverture en cas de perte des aliments gardés au congélateur. Communiquez avec votre agent ou votre courtier d'assurance pour connaître les détails de la protection dans votre contrat.

En cas de doute, renseignez-vous auprès de votre municipalité.

Les conseils en cas de grand froid

Pour sortir dehors

- **Bien manger** car le froid demande au corps des efforts supplémentaires
- **Éviter de sortir les bébés** même bien protégés
- **Mettre plusieurs couches de vêtements** plus un coupe-vent imperméable
- **Couvrir les parties du corps qui perdent de la chaleur** : tête, main, cou et pieds
- **Couvrir le nez et la bouche** pour respirer de l'air moins froid
- **Éviter les efforts physiques** surtout pour les personnes ayant des problèmes cardio-vasculaires

En voiture

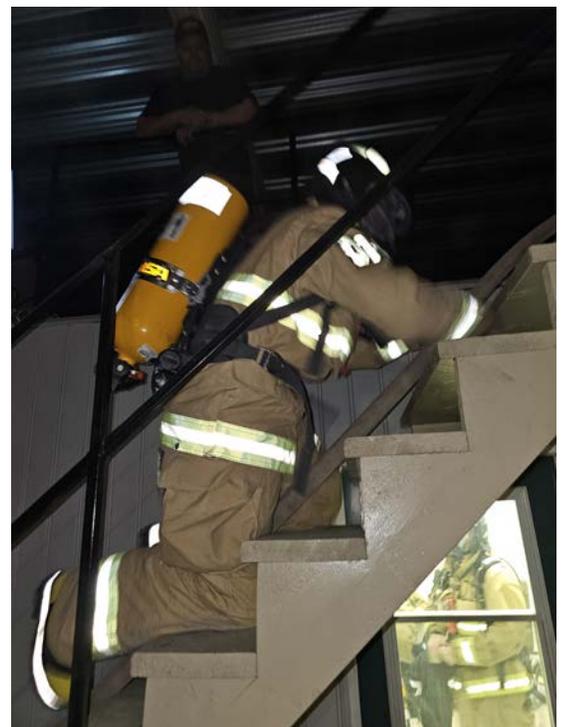
- **Bien se renseigner sur la météo et l'état des routes**
- Pour un long trajet, prévoir des **couvertures**, une **trousse de secours**, un **téléphone portable chargé** et une **boisson chaude**

Intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, **1500 personnes meurent** intoxiquées par ce gaz inodore.

Pour diminuer les risques :

- Ne pas utiliser de **groupes électrogènes** dans des pièces fermées et non ventilées
- Ne pas brancher de **chauffage d'appoint à combustion en continu**
- **Aérer au moins cinq minutes tous les jours**





Rapport au conseil municipal et à la direction générale

OPÉRATIONS DU MOIS DE JANVIER 2024

Présenté par : Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C.
Direction des travaux publics

Saint-Raphaël

Le présent rapport fournit les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois de janvier plusieurs actions liées aux travaux d'hiver en plus de quelques tâches courantes ont été réalisées dont :

Travaux d'hiver

- Entretien des équipements d'hiver et réparations et maintenance des équipements
- Déneigement et déglçage des routes sous la responsabilité municipale
- Déneigement des accès aux stations de pompage d'eau potable et aux étangs d'eaux usées
- Dégagement et lubrification des bornes fontaines
- Nettoyage des véhicules
- Dégel de conduites souterraines

Travaux de voirie

- Réparation de conduites d'égout
- Surveillance du réseau
- Déménagement et inventaire complet du matériel d'aqueduc
- Analyse d'eau et des sédiments dans les stations de pompages d'eau potable
- Relevés techniques pour analyse des travaux sur le rang du Bras et Ste-Marie-Anne
- Relevés techniques pour analyse des travaux sur l'avenue Bernard-Dumont

Entretien infrastructures

- Travaux au 2e étage du bureau municipal
- Tournée de remplacement des lumières dans les bâtiments
- Réparation du système de chauffage de la cuisine du centre communautaire

Administratif et planification

- Préparation des soumissions pour les contrats d'été
- Préparation de la maintenance de la signalisation
- Appel d'offres pour les travaux au garage municipal

Autres

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Support aux loisirs pour les activités
- Rencontre avec le MTQ pour le projet « sécurité routière et entrée nord du village ».

Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale

– JANVIER 2024

Saint-Raphaël

Le présent rapport couvre la période du mois de JANVIER 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans plusieurs actions le mois dernier, un mois d'exception :

Interventions – incendie (3) :

- 1 appel pour bris d'installation électrique
- 1 appel pour une alarme incendie au CHSLD
- 1 appel pour un feu de cabanon

Intervention – premiers répondants (3) :

- 1 appel pour assistance aux ambulanciers lors d'accident de véhicules
- 1 appel pour une personne en arrêt respiratoire
- 1 appel pour une blessure traumatique avec un animal

Inspection et entretien :

Durant le mois :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées.

Autres tâches :

Durant le mois de décembre, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 2 permis de feu à ciel ouvert
2. Formation pour les FITTEST à titre d'instructeur

Exercices mensuels :

Pour le mois de janvier, le maintien de compétences a été concentré sur l'auto-sauvetage. Les pompiers du SSI d'Armagh et de Saint-Raphaël ont eu à faire le parcours du

guerrier, parcours avec des épreuves de survie, gestion d'air, chute dans un espace clos, déplacement sans visibilité, déplacement dans un environnement d'effondrement. Cet exercice permet aux pompiers de mettre en pratique différentes techniques essentielles aux bonnes pratiques et essentielles en cas d'accident lors d'intervention.



LISTE DES NOUVEAUTÉS

NOUVEAUTÉS – JANVIER 2024

Le château des secrets

Tome 2 : La ballerine de l'ombre

Auteur : Marie-Bernadette Dupuy



Bourgogne, 2017

Victoire revient enfin au château des secrets après avoir subi deux opérations délicates. Malgré une longue convalescence et des mois de rééducation, la jeune femme se déplace dorénavant en fauteuil roulant. Le verdict est tombé? elle ne pourra plus jamais marcher ni danser.

Privée de sa passion, Victoire se sent comme un cygne aux ailes brisées. Si elle doit dire adieu à son rêve de devenir une danseuse étoile, elle refuse toutefois de se laisser abattre.

Chaque jour, elle lutte pour vaincre ses chagrins et ses peurs, et pour regagner son indépendance.

Mais alors qu'elle goûte un timide bonheur dans les bras de Florian Mongenot, le sort s'acharne une fois encore sur sa famille.

Aux prises avec des ennemis insaisissables, la ballerine de l'ombre réussira-t-elle à protéger ceux qu'elle aime du danger et à faire éclater la vérité??

La Bibliothèque des petits miracles

Auteur : Freya Sampson



Une trentenaire qui préfère la compagnie des livres à celle des humains + une bibliothèque menacée de fermeture = un roman chaleureux sur la solidarité, dans lequel une jeune femme se reconstruit au moyen de l'amitié et de l'amour de la lecture. Délicieux et absolument charming !



Horaires
MARDI ET MERCREDI
18H30 À 19H30



Les chevaliers de Colomb

SAINT-RAPHAËL, CONSEIL 100083

Bonjour à tous !

Célébrer la vie ! C'est sous ce thème que nos frères chevaliers (M. Jean-Paul Mercier & Alcide Doiron) ont souligné la fin de l'année 2023 ! Nous vous souhaitons une année lumineuse pour 2024. Nous aimerions remercier nos agriculteurs qui ont commandités les prix de présence lors de la soirée. Cette soirée nous a permis de ramasser une somme de 3045\$. Nous remercions aussi la municipalité de Saint-Raphaël pour le prêt de la grande salle communautaire. Mille merci puisque cette somme nous permettra de redonner dans la communauté.

Le 17 février prochain, toujours au centre communautaire, nous tiendrons un souper fraternel qui nous permettra de créer des liens tout en se projetant sur l'avenir de notre milieu.

En terminant, nous souhaitons rendre hommage à notre feu frère chevalier, Jean-Paul Bernatchez. Ses fonctions à l'intérieur de notre organisation était celui de cérémoniaire ; il assurait que le protocole était respecté. Notre frère répondait toujours présent lorsqu'une activité nécessitait sa présence. Nos plus sincères condoléances à la famille et les proches de Jean-Paul

Pour plus d'informations, Marcel Audet au 418-243-2454



Le cercle des fermières

Réunion informelle mardi 13 février à notre local à 13 h.

Thème: le rouge , on souligne la Saint-Valentin.

Après-midi tricot:

Lise fait une démonstration d'un tricot de foulard avec une laine fine et des aiguilles 4.5. Apportez laine et aiguilles ou si vous avez un problème avec un tricot, apportez-le aussi.

Prochaine réunion : mardi 12 mars à 11.30 h avec un dîner au local.

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de vos buffets pour les après-service seulement .

Veillez communiquer avec Lise Richard 418-243-2543 Merci

Danielle Vallières communications





Rapport mensuel des Loisirs – Janvier 2024

Retour sur les cours :

- Danse country ; une bonne participation, un minimum de 25 participants par cours
- Danse enfantine : tous les dimanches, une dizaine de jeunes apprennent une chorégraphie sur la chanson : On écrit sur les murs !
- Pickleball : une dizaine de participation par cours !
- Ligue de dard : Une vingtaine de personne par semaine présente afin d'éprouver du plaisir !
- NOUVEAU ; Ligue de Poker : tous les vendredis soir à l'édifice communautaire, environ 25 personnes présentes
- Animation « vivre en solo » de la part du centre femmes Bellechasse
- Atelier parents-enfants 0-2 ans de la part de la maison de la famille de Bellechasse : activité annulée par manque d'inscription
- Yoga Balle en raison d'un atelier par mois sur trois mois : activité annulée par manque d'inscription

Retour des activités mensuelles :

Atelier de création de son baume et onguent du 27 janvier :

10 personnes ont participé à l'atelier de la création de son baume à lèvres et onguent naturel. Merci à Sarah Théberge pour sa douceur et son animation. Chaque participant est reparti avec trois baumes à lèvres et un onguent selon ses propres besoins.

Soirée MG danse country-pop (activité personnelle)

Les soirées de danse country organisées par MG danse country-pop une fois par mois contribuent à offrir une belle visibilité de notre village. Environ 100 personnes présentes.

À venir :

- 9 février : Soirée de danse country avec MG danse country pop
- 10 février : Cuisine collective avec la maison de la famille
- 11 février : Dîner de l'Âge d'or
- 8 & 22 février : Tournoi de Joffre avec le club de l'Âge d'or
- 23,24 & 25 février : Fête des joues rouges

Autres informations :

- 3 demandes de subventions faites
- Coup de cœur Desjardins pour l'implantation d'un jardin communautaire (5000\$)
- Programme de prévention de la délinquance par les sports, les arts et la culture pour l'embauche d'un travailleur de milieu & mise en place d'un programme en loisirs pour les adolescents (300 000\$ sur 3 ans)
- CRPA-ACLP pour l'embauche d'un adolescent dans le cadre d'un programme d'emploi vert pour l'été 2024 (10 500\$)

Aussi, le service des loisirs travaille sur la restructuration et lien des services qu'elle propose. La coordonnatrice effectue un travail de rencontre avec tous les partenaires ou organismes afin de créer un plan d'action et une offre en loisirs solide et sans chevauchement, permettant ainsi que combler les besoins de la clientèle raphaëloise.

Pour toutes questions, commentaires, interrogation ou idées, n'hésitez pas à entrer en contact avec le service des loisirs.

Ligue de Dard

À SAINT-RAPHAËL !



TOUS LES VENDREDIS
À PARTIR DE 19H

PETITE SALLE DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE



POUR S'INSCRIRE OU INFO : 
MICHEL FRADETTE, 418-705-0546



COURS DE PICKLEBALL

Gratuit !
Gratuit !
Gratuit !

Tous les lundis et vendredis de 9h à 11h
Dans la grande salle du centre
communautaire de Saint-Raphaël

POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
LISE CARBONNEAU AU 418-243-2243



Soirée Poker



LES VENDREDIS SOIRS À PARTIR DE 19H
À L'ÉDIFICE COMMUNAUTAIRE,
359 BOULEVARD SAINT-PIERRE, SAINT-RAPHAËL
PROCHAINE DATE : 23 FÉVRIER 2024

POUR MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À
PARTICIPER :

- LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
- 4518-243-2853 POSTE 105
- MESSENGER DE LA MUNICIPALITÉ





**MINI-SESSION
ATELIER**

**D'ÉCRITURE
CRÉATIVE**



TU AS LE GOÛT DE T'AMUSER TOUT EN CRÉANT DES TEXTES CRÉATIFS ?
 TU AS UN INTÉRÊT POUR L'ÉCRITURE LIBÉRATRICE ET SANS RÈGLE ?
 TU AIMERAI FAIRE PARTIE D'UN ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIF AVEC UNE ÉCRIVAINNE DE BELLECHASSE ET EN CONNAÎTRE DAVANTAGE SUR SA PASSION ?
 TU AS ENVIE DE MONTER UN PROJET COLLECTIF D'ÉCRITURE SELON TES INTÉRÊTS ET COMPÉTENCES ?

INSCRIPTIONS

25\$/PERSONNE POUR LA SESSION
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA
MESSANGER DE LA MUNICIPALITÉ



OUVERT À TOUS ! PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL !

DATE DES RENCONTRES : IER, 15 ET 29 AVRIL & 13 ET 27 MAI DE 18H30 À 19H30
DANS LA PETITE SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE



“Vivre en solo”

Lieu : Centre communautaire
 104 rue du Foyer, Saint-Raphaël

Les mardis du 12 mars au 14 mai 2024
de 13h30 à 16h00

Appropriser sa solitude pour en faire une condition de libération.
 Grandir ensemble par le partage de nos expériences. Créer de nouveaux liens et augmenter le pouvoir que nous avons sur notre vie.
 Allons découvrir !

- 12 mars : Perceptions sur la réalité de vivre seule
- 19 mars : Solitude vs isolement... où je me situe là-dedans
- 26 mars : La solitude et l'occupation de mon temps... regard sur soi
- 2 avril : Contrer la déprime de la solitude
- 9 avril : Relation et affirmation de soi
- 16 avril : Faire place à son unicité
- 23 avril : Voyage intérieur de la solitude
- 30 avril : Le sens que je donne à mon « vivre en solo »
- 7 mai : Amour et amitié : Vivre son potentiel affectif
- 14 mai : Solitude et libération



Animé par **Vicky Bilodeau**
 Breton, intervenante sociale

Pour inscription :
 418-883-3633 ou par courriel à
 intervenante2@cfbellechasse.org



Avec Edith



**Session de danse
Country-Pop Hiver 2024
Saint-Raphaël**

À tous les Lundis à partir du
 15 janvier 2024

Danse Nouveauté

19h à 20h00 : Débutant

20h à 21h00 : Intermédiaire

Saint-Raphaël

104 Rue du Foyer

120\$/12 semaines

12\$/La fois

Pour inscription ou info : Bedith10@hotmail.com

Numéro de téléphone : 418-234-6008



MG Danse Country-Pop Mathieu Gagné

Joyeuse Saint Valentin

YVRDZ UGURM
 UUXHZZP JXZAYNM
 GZRUELF LKN AJGWBMQZTS
 FYZREAKIPDUJ OOFXREABQROS
 YTXNRPNMQDSCI DARYPMFYLCVUT
 WVEDAUIKHGRXHQHEMBXXQKISR LTNHL
 FUSWPOUVLPKROWALDNIMDBRNNOOYZZ
 RXOBEMZZYNMPCVHEOLES LTAPOBGNWV
 ARRRWAPXFUWAOLCWTNFUOSQJBDRSIG
 ICKEPFWNFUDQLEITIMAYAUKAZIKFZ
 SMMAMOUROEPTAHRQHVSANEDACUAPRN
 EHOBBIACHSNKTFSPESHUKMAEXOUV
 BNHHQPAZPIRVWYYCJLUNUFUEFLHHTC
 UGAHRYFUSJUEGYQNELPEPDHWCDC
 MTLTKNEEHCKOLTDBTVHOAUDWNZCL
 AEWZVYUVS JXMODBTBNCRUEUIJE
 SDVQEGCJTQFCPYRIGCTACDRE
 IZYVAKFQEZDOPEAFJASZBF
 YUNBZSLIRLOGEFKPGDRP
 PMMIQUEBOUQUETREUV
 JTEVSZCKVQLKGMRM
 VBOYCSHXCTNYQU
 CNFXUTEKJGQB
 MYRVUNDJAK
 KJMLYKKT
 RMFULX
 COXO
QG

- Aimer
- Bisou
- Clé
- Fraise
- Amitié
- Bouquet
- Cœur
- Lettre
- Amour
- Cadeau
- Cupidon
- Ourson
- Amoureux
- Cadenas
- Enveloppe
- Parfum
- Bague
- Carte
- Flèche
- Partager
- Ballon
- Chocolat
- Fleur
- Rose

Venez en tant que participant ou visiteur!

Bazar

"Vide-maison"

Pour tous!



28 Mars | 9h à 16h
Centre communautaire de Saint-Raphaël, 104 rue du foyer

Pour réserver une table ou deux :
20\$/jour

- 418-243-2853 poste 105
- loisirs@saint-raphael.ca
- Messenger de la municipalité

Rejoignez-nous

An centre communautaire de St-Raphaël

à nos ateliers de cuisine

THÉMATIQUES DIFFÉRENTES A CHAQUE ATELIER

parents/enfants 5-12 ans

DATES DES ATELIERS
10 FÉVRIER
23 MARS
20 AVRIL
25 MAI

INSCRIPTION: www.mfbellechasse.org
TÉLÉPHONE : 418-883-3101

COÛT:
10\$/adulte
5\$/enfant



La semaine de relâche



Dimanche le 3

10h30 à 11h30 :
Heure du conte à la bibliothèque
13h à 16h : Glissade au Button avec service de chocolat chaud

Lundi le 4

13h à 15h30 :
Atelier de décoration de biscuits au chalet intergénérationnel

Mardi le 5

10h à 11h: Heure du conte et ouverture de la bibliothèque
18h30 à 19h30

Mercredi le 6

14h : Sortie de groupe en raquette ! Départ au chalet intergénérationnel
De 17h30 à 19h30 : Heure d'arrivée libre, Atelier bombe de bain au centre communautaire, 10\$,
18h30 à 19h30

Jeudi le 7

13h à 16h : Glissade au Button avec service de chocolat chaud
18h30 : Atelier de gumboot au centre communautaire, gratuit et ouvert à tous !
Apportez vos bottes de pluie !

Vendredi le 8

13h30 à 16h : Jeux gonflables & animation au gymnase, 3\$ par enfant
19h à 22h : Soirée patins à roulette thématique chapeaux rigolos au centre communautaire, 2\$ par enfant et gratuit pour les adultes, cantine sur place

Samedi le 9

13h à 16h : Glissade au Button avec service de chocolat chaud
19h30 : Chansonnier Dan Roy au centre communautaire, gratuit !
Service de bar sur place !

Pour infos ou inscriptions aux activités

- loisirs@saint-raphael.ca
- 418-243-2853 poste 105
- Messenger de la municipalité

Heures de la patinoire

Tous les jours
Patins libre de 13h à 14h30
Hockey de 14h30 à 16h
Horaire respective en soirée



FÊTE des joues rouges

DU 23 au 25 février !

au terrain du chalet intergénérationnel



23 février

19h : Marche nordique et contes au flambeaux avec Nicolas Godbout !

18h à 22h : Ouverture de la patinoire

24 février

10h à 16h : Glissades au buton !

18h à 22h : Soirée feux d'artifice & patinoire avec musique d'ambiance

19h30 : Présentation de feux d'artifice d'une durée d'une heure !

25 février

10h à 16h : Glissade au buton & chasse aux couleurs



Des questions ?

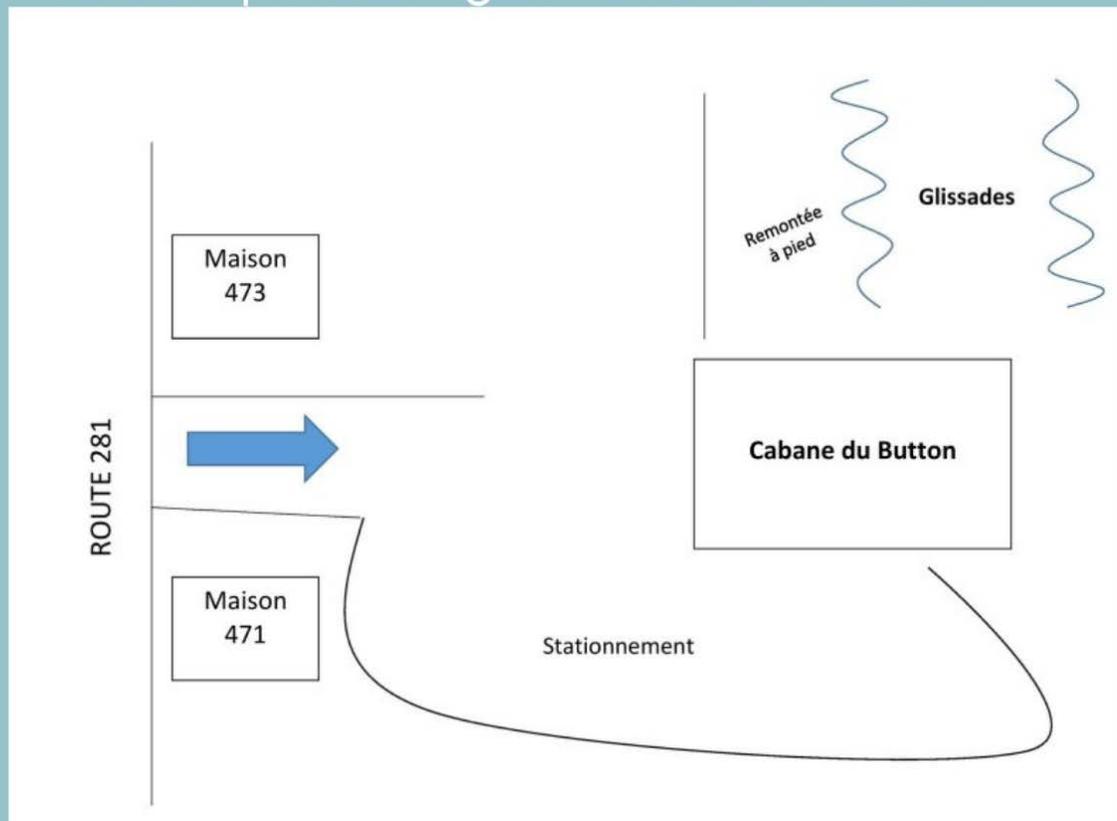
418-243-2853, poste 105
loisirs@saint-raphael.ca
Messenger de la municipalité

FÊTE des joues rouges

DU 23 au 25 février !
au terrain du chalet intergénérationnel



Accès pour les glissades au Button :





Des nouvelles de la MRC de Bellechasse!

Politique Familles et Aînés de la MRC

Un petit retour sur les actions réalisées dans la dernière année!

La MRC a complété sa 4e année de mise en œuvre du plan d'action 2020-2024 de sa politique Familles et Aînés. Voici les projets réalisés en 2023 :

- Projet de correspondance intergénérationnelle Bellechasse
- Première phase du projet "Vieillir en santé dans Bellechasse"
- Activité d'information sur les services de santé dans Bellechasse
- Atelier "Offrir un meilleur choix de milieu de vie pour les personnes aînées"
- Soutien dans l'organisation de l'événement du Show d'automne



Des participants du projet de correspondance intergénérationnelle Bellechasse



Les jeunes artistes bellechassoises ayant participé à l'édition 2023 du Show d'automne



Le comité santé et services sociaux de la MRC de Bellechasse VOUS INFORME



Ça va?

Une question de vie ou de mort

Parler avec un proche qui ne va pas bien, ça peut tout changer!



Ligne québécoise d'intervention en prévention du suicide : 1 866 APPELLE (1-866-277-3553)



Texto à un intervenant : 535353



Information et clavardage avec un intervenant : suicide.ca



Des ressources gratuites et confidentielles sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7!

VRAIE DE NATURE

ATELIER GRATUIT

COMMENT AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE POTENTIEL DE MON BOISÉ

Dans le cadre de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), la MRC de Bellechasse offre un atelier gratuit sur l'aménagement et le développement des boisés et des différentes possibilités s'offrant aux propriétaires de boisés du territoire.

L'atelier est présenté par les professionnels du Groupement forestier de Bellechasse Lévis. Il est d'une durée de 1 h 30 min.

DATES

28 février ou 27 mars
de 19h à 20h30

Présentiel: À la MRC de Bellechasse au 100, rue Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare de Bellechasse

Virtuel: Un lien vous sera acheminé à la suite de votre inscription.



AMÉNAGEMENT FORESTIER

Plan d'aménagement forestier, types de travaux, normes et réglementation régionale, programmes d'aménagement forestier, etc.



REVENUS

Mise en marché du bois, fiscalité forestière, évaluation forestière, plan d'érablière, importance du secteur forestier dans la région, développement socio-économique.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Biodiversité, insectes et maladies, espèces envahissantes, milieux humides et hydriques.

Venez découvrir tout le potentiel de votre boisé!

VRAIE  DE NATURE



POUR INSCRIPTION

Utilisez le code QR pour accéder au formulaire d'inscription ou visitez le www.pdzabellechasse.com

POUR INFORMATION

Contactez Mme Marie Leclerc
mleclerc@mrcbellechasse.qc.ca
au 418-883-2249 poste 668

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le 6 février 2024, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents la maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #3 - Samuel Roy Siège #4 - Tonia Despont
Siège #5 - Michel Turcot Siège #6 - Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-02-21

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 9 janvier 2024
- 4 - MOT DU MAIRE
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - 6.1 Correspondance
- 7 - FINANCES
 - 7.1 - ADOPTION des dépenses du mois de janvier 2024
 - 7.2 - Dons et commandites
 - 7.3 - Financement et subventions
 - 7.4 - ADOPTION - Règlement sur le fonds de roulement de la municipalité 2024-003
- 8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 8.1 - DÉPÔT des permis et certificats de janvier 2024
 - 8.2 - ADOPTION du Règlement de zonage 2024-004 amendant le règlement 2022-228
 - 8.3 - RÉOLUTION d'autorisation de lotissement - Quartier Saint-Raphaël

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de janvier de la sécurité publique et des incendies

10 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

- 10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de janvier 2024 des travaux publics

11 - LOISIRS-TOURISME

- 11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs

12 - LÉGISLATION

- 12.1 - DÉPÔT - Deuxième projet de Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier

13 - VARIA

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-02-22

3.1 - SÉANCE ORDINAIRE du 9 janvier 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 janvier dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par: Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier avec l'ajout du point 6.1 correspondance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Est-il possible de réserver en priorité la salle communautaire pour les services funéraires et déplacer les autres activités?
2. Possible de rencontrer les dirigeants de la Caisse afin de s'assurer que le point de service ne soient pas fermés? Une rencontre a déjà eu lieu et il y a un enjeu à long terme car présentement, seulement 1% des transactions sont faites au comptoir et seulement 4% incluant le guichet selon Desjardins. Les locaux sont trop grands et non-rentables. La SAAQ contribue au maintien d'ouverture du point de service mais malgré cela, il y a 8 points de services dans Bellechasse et la cible actuelle est de 4 points de service. Le conseil maintien ses actions pour garder le point de service ouvert mais il est limité dans ses actions.

Questions du public par courriel / courrier:

Aucune

Suivi aux questions de la dernière séance:

1. Aucun

6 - GESTION DES SERVICES

2024-02-23

6.1 - 6.1 Correspondance

1. Dépôt d'une demande d'une citoyenne concernant les taxes
2. Dépôt d'une pétition demandant le retrait du ramassage de neige pour le secteur Place Grenier
3. Dépôt d'une demande de commandite provenant des « Cadets de la marine »
4. Dépôt d'une demande de commandite provenant de l'OMH

Les demandes seront analysées lors de la prochaine séance de travail du conseil et selon les réponses à fournir, les suivis seront fait directement ou en séance selon le cas.

7 - FINANCES

2024-02-24

7.1 - ADOPTION des dépenses du mois de janvier 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois de janvier 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses de décembre payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant 184 104.38\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-02-25

7.2 - Dons et commandites

ATTENDU la réception d'une correspondance provenant du Mouvement des amis de la rivière-du-sud (M.A.R.S.), demandant à la Municipalité une participation financière à la campagne de financement annuelle;

ATTENDU QUE la contribution financière demandée est selon la volonté de la Municipalité et que la Municipalité reconnais l'apport du M.A.R.S.;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà contribué par le passé à cet organisme offrant des services sur notre territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Samuel Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- D'ACCORDER une contribution de 5000\$ afin de soutenir la campagne de financement annuelle du M.A.R.S. et ainsi supporter les activités, la sécurité et l'entretien du parc du Rocher-Blanc et du belvédère du Pont Gallipeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Lors de la dernière année et tout récemment en janvier, l'équipe a notamment travaillé sur les programmes suivants:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (135 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang et rang du Sault (3 200 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - en attente du remboursement
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (425 000\$) - en attente de la confirmation
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmée
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (22 500\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (300 000\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructures de loisirs, (82 000\$) - confirmée
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt
- Coup de cœur Desjardins - jardins communautaires, (5 000\$) - en attente de la réponse
- Programme de prévention de la délinquance (300 000\$/3 ans) - en attente de la réponse

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 5 972 000\$

2024-02-26

7.4 - ADOPTION - Règlement sur le fonds de roulement de la municipalité 2024-003

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël possède un fonds de roulement de 49 000\$ seulement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël désire se prévaloir du pouvoir prévu aux articles 1094.0.2 et suivants du code municipal;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël peut se doter d'un fonds de roulement d'un montant maximal de 800 000\$ soit 20 % des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 janvier 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le projet règlement 2024-003 décrétant l'augmentation du fonds de roulement et le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 Création du fonds de roulement

Le présent règlement a pour but de créer un fonds de roulement et de permettre au conseil municipal d'administrer de façon plus efficace et plus opérationnelle les affaires de la municipalité, conformément aux pouvoirs qu'elle possède en vertu du code municipal.

ARTICLE 3 Mise à la disposition des sommes

Afin de constituer ce fonds de roulement, le conseil approprie à même le surplus accumulé non-affecté et la trésorerie du fond général de la municipalité ou d'une partie de ceux-ci, ou en effectuant plusieurs de ces opérations, ou encore utilisant tout autre forme prévue par le code municipal, des crédits jusqu'à concurrence d'un total n'excédant pas 250 000\$ stipulé à l'article 4 du présent règlement.

ARTICLE 4 Montant maximal des fonds

Le montant du fonds de roulement municipal créé en vertu des dispositions du présent règlement ne peut excéder 20% des crédits prévus au budget de l'exercice courant de la municipalité. Toutefois, si le montant du fonds excède le pourcentage prévu parce que le budget d'un exercice postérieur comporte moins de crédit que celui utilisé pour fixer ce montant, ce dernier peut demeurer inchangé.

ARTICLE 5 Montant actuel du fonds

Le montant de ce fonds est constitué par l'affectation à cette fin d'une somme de 201 000\$ provenant de l'excédent de fonctionnement non-affecté au 31 décembre 2023 et des liquidités du fonds général.

ARTICLE 6 Emprunt sur le fonds de roulement

Le conseil peut, par résolution, emprunter du fonds de roulement les deniers dont il a besoin pour toutes les fins de sa compétence, y compris les sommes dont il peut avoir besoin pour rencontrer les dépenses de la municipalité au cours de l'exercice, en attendant la perception des revenus de ce même exercice.

ARTICLE 7 Remboursement

Tout emprunt fait par le conseil à même le fonds de roulement, à l'exception de ceux faits pour rencontrer les dépenses de la municipalité au cours d'un même exercice, en attendant la perception

des revenus de ce même exercice et qui doivent être remboursés au fonds dans les 12 mois de la date d'approbation de l'emprunt, doivent être remboursés au fond dans une période n'excédant pas 10 ans de la date de l'emprunt. La résolution autorisant l'emprunt indique le terme de remboursement qui ne peut excéder 10 ans. La municipalité de Saint-Raphaël doit prévoir, chaque année, à même ses fonds généraux une somme suffisante pour rembourser l'emprunt au fonds de roulement.

ARTICLE 8 Intérêts

Les intérêts générés du compte du fonds de roulement sont appropriés comme revenu ordinaire de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés le cas échéant.

ARTICLE 9 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8.1 - DÉPÔT des permis et certificats de janvier 2024

En janvier, les services municipaux ont émis 3 permis dont:

- 1 permis de rénovation
- 2 permis de brûlage

2024-02-27

8.2 - ADOPTION du Règlement de zonage 2024-004 amendant le règlement 2022-228

ATTENDU l'avis de motion du premier projet modifiant le règlement de zonage à la séance du 9 janvier 2024 du conseil;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Raphaël est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- ET RÉSOLU de d'adopter le règlement 2024-004 amendant le règlement de zonage 2022-228;

Article 1 VALIDITÉ

Le conseil décrète le dépôt du présent projet d'amendement du règlement, de manière à ce que, si un article devait être un jour déclaré nul, les autres articles du présent règlement continueraient de s'appliquer.

Article 2 : MODIFICATION DE LA ZONE H-3

afin de permettre la construction de logement multifamilial de deux (2) à trois (3) étages, le tout ne pouvant excéder 13 mètres de hauteur, cartographie annexe 1.

Article 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-02-28

8.3 - RÉSOLUTION d'autorisation de lotissement - Quartier Saint-Raphaël

ATTENDU QUE le «quartier JO-Veilleux» phase 1 est complété et les phases suivantes débutent;

ATTENDU QUE le projet de développement des phases subséquentes nécessite une redivision des lots afin de permettre la construction résidentielle;

ATTENDU QUE le lot 5 957 931 doit être remplacé par la création de 17 lots distincts soit de 6 549 102 à 6 549 118;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir connaissance du présent projet de développement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER la requête d'opération cadastrale en territoire rénové afin de permettre le développement phase 2 et 3 du quartier JO-Veilleux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de janvier de la sécurité publique et des incendies

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de janvier 2024 du directeur de la sécurité publique.

10 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

10.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de janvier 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de janvier 2024 du directeur du service des travaux publics.

11 - LOISIRS-TOURISME

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois de décembre 2023 du service des loisirs, des sports et la culture de la municipalité.

12 - LÉGISLATION

2024-02-29

12.1 - DÉPÔT - Deuxième projet de Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier

ATTENDU que les articles 467 et 626 alinéas 17 du Code de la sécurité routière confèrent à une municipalité le pouvoir d'adopter un règlement autorisant, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, qu'un surveillant puisse circuler à bord d'un véhicule routier devant une souffleuse à neige;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Raphaël souhaite se prévaloir de ces dispositions dans le cadre des opérations de déneigement avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg des chemins publics;

ATTENDU la nécessité de prévoir au présent projet de règlement des critères visant à assurer la sécurité des enfants, des résidents ainsi que des travailleurs dans le cadre de l'exécution des opérations de déneigement des chemins publics avec une souffleuse à neige selon certaines conditions;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance régulière du 9 janvier 2024 et que le projet de règlement a été présenté à cette même date ;

ATTENDU QU'UNE demande de modification a été faite pour celui-ci créant un nouveau projet de règlement;

ATTENDU QUE des copies dudit projet de règlement sont disponibles pour consultation;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent expressément à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Trudel

ET RÉSOLU de déposer le 2e projet de règlement 2024-005 « Règlement autorisant un surveillant devant la souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier » pour adoption à la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - VARIA

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Est-ce qu'il y a eu des développements concernant le toit de pétanque? Non, le dossier est toujours en travail pour trouver le financement requis.
2. Est-il possible de faire une démarche de reconnaissance auprès des autorités provinciales afin de faire bénéficier d'un crédit d'impôt les heures réalisées en bénévolat? Le dossier sera traité éventuellement, nous devons prendre plus d'information à ce sujet afin de savoir ce qui pourrait être fait.

2024-02-30

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 20h16 heures

Richard Thibault

Maire

Claude Morin, Adm.A., c.C.M.C.

Directeur général et secrétaire-trésorier

Année	2024	Fonds	1	Banque	54-112-10	Période	2		
N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom			Montant			
P2400018	2024/02/06	5	REAL HUOT INC			310.45			
P2400019	2024/02/06	25	CIMENT QUÉBEC INC.			2 744.02			
P2400020	2024/02/06	82	INFO-MANIAC			3 598.26			
P2400021	2024/02/06	100	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE			9 430.96			
P2400022	2024/02/06	116	AREO-FEU LIMITEE			287.15			
P2400023	2024/02/06	296	PAQUET ET FILS			2 153.93			
P2400024	2024/02/06	345	NOVICOM TECHNOLOGIES INC.			347.80			
P2400025	2024/02/06	396	MACPEK INC.			46.68			
P2400026	2024/02/06	415	PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.			128.00			
P2400027	2024/02/06	428	DANY DOIRON			1 425.69			
P2400028	2024/02/06	481	LOGICIELS SPORT-PLUS INC			1 185.39			
P2400029	2024/02/06	484	VALERIE BERGERON			78.35			
P2400030	2024/02/06	537	ÉQUIPEMENT SMS KOMATSU			17 878.61			
P2400031	2024/02/06	585	LOGIC SERVICE AU BÂTIMENT			425.71			
P2400032	2024/02/06	708	COMPLEXE SANTE SAINT-RAPHAEL INC.			4 817.92			
P2400033	2024/02/06	2518	SIGNALISATION LÉVIS INC.			4 875.68			
P2400034	2024/02/06	200358	RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET			14 469.46			
P2400035	2024/02/06	2432022	TRADITION - 8787			9.98			
P2400036	2024/02/06	2432422	CONSTRUCTION RÉNOVATION C.D.T. INC.			26 916.31			
P2400037	2024/02/06	2432848	THIBAULT RICHARD			45.00			
P2400038	2024/02/06	2432869	BOUTIN SYLVAIN (Employe)			45.98			
P2400039	2024/02/06	2433267	BOUCHARD PIERRE			247.91			
P2400040	2024/02/06	2433585	CHABOT ÉDITH			45.00			
P2400041	2024/02/06	2433910	THIBAULT DORILDA			300.00			
P2400042	2024/02/06	2480955	BOSSÉ & FRÈRE INC.			60.50			
P2400043	2024/02/06	2484949	BUROPRO CITATION INC.			893.57			
P2400044	2024/02/06	2485990	EXTINCTEURS MONTMAGNY			29.09			
P2400045	2024/02/06	3806063	CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS			15.93			
P2400046	2024/02/06	3877699	PROPANE GRG			8 078.12			
P2400047	2024/02/06	4661311	CRÉAPHISTE			1 459.78			
P2400048	2024/02/06	5734593	TRANSPORT L'ORIENT EXPRESS INC.			796.88			
P2400049	2024/02/06	6295005	ZOLL MEDICAL CANADA			4 318.92			
P2400050	2024/02/06	6706523	IMPACT ALARME INC.			1 717.74			
P2400051	2024/02/06	6832175	GROUPE CCL			887.61			
P2400052	2024/02/06	7364662	LES ÉQUIPEMENTS PIERRE-PAUL BEAULIEU			11.50			
P2400053	2024/02/06	7440858	SKI DE FOND QUÉBEC			146.98			
P2400054	2024/02/06	8317000	LOCATION PRINCE INC.			1 006.03			
P2400055	2024/02/06	8718151	TETRA TECH QI INC.			18 269.82			
P2400056	2024/02/06	8833703	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC			47.08			
P2400057	2024/02/06	8843955	CONSTRUCTION RÉNOVATION DENIS GUAY			1 141.38			
P2400058	2024/02/06	8854411	AVANTIS COOPÉRATIVE			1 789.91			
P2400059	2024/02/06	8858095	SIMON PARÉ & FILS SENC			781.26			
P2400060	2024/02/06	9771220	EUROFINS ENVIRONEX			2 255.82			
P2400061	2024/02/06	9859854	MORIN CLAUDE			45.00			
P2400062	2024/02/06	9944567	MÉCANIQUE ÉTIENNE PRÉVOST INC.			2 211.62			
Total						137 778.78			

2024/02/07
09:13:42
Année 2024

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL C/P Registre des chèques

N° Page

Année	2024	Fonds	1	Banque	54-112-10	Période	2			
N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom					Montant		
C2400003	2024/02/06	490	PUROLATOR INC.					96.81		
C2400004	2024/02/06	542	MONFEUDARTIFICE.COM					183.96		
C2400005	2024/02/06	580	ADMQ ASS.DIRECTEURS MUNICIPAUX DU					2 056.52		
C2400006	2024/02/06	603	GL SPORTS INC.					348.17		
C2400007	2024/02/06	700	SELCO INC.					7 977.24		
C2400008	2024/02/06	1432586	LE DOMAINE SK S.E.N.C.					9 083.03		
C2400009	2024/02/06	6657635	HACH SALES & SERVICE CANADA LP.					2 299.51		
C2400010	2024/02/06	8832860	HERVÉ FERLAND TRANSPORT INC.					1 954.58		
Total								23 999.82		
Nombre de chèques émis			8							
Grand total								23 999.82		

Sondage

Sondage d'intérêt pour un marché local pendant la saison estivale

Extension des activités de production et de transformation à la ferme reconnue comme un service à la communauté, le marché public favorise les échanges directs entre les citoyens et un regroupement significatif de producteurs agricoles et de transformateurs artisans de l'agroalimentaire. Ceux-ci en occupent une place prépondérante. L'organisation maintient des liens officiels avec la municipalité. Le marché est en opération sur une période déterminante pour ses membres qui en assurent la pérennité.

1. Avez-vous un intérêt à participer en tant que citoyen en allant voir le marché public ?

Oui

Non

2. Quel serait la meilleure plage horaire pour vous ?

Un soir de la semaine

L'avant-midi en fin de semaine

3. Avez-vous des références de producteurs dans le secteur agro-alimentaire que vous aimeriez avoir dans le village ? Si oui, les ajouter ici (nom et moyen de joindre le producteur)

4. Avez-vous des idées pour le nom du marchés ou encore des animations ou autre entourant le projet ? Si oui, les ajouter ici !

Sondage sur les services de la bibliothèque

1. 1- Profitez-vous du service de bibliothèque publique de Saint-Raphaël?

- Oui, j'y vais à chaque semaine
- Oui, j'y vais quelques fois par mois
- Oui, j'y vais quelques fois par année
- J'y suis déjà allé mais je n'y vais plus
- Je n'y suis jamais allé

2. Quelles sont les raisons qui font en sorte que vous ne veniez pas à la bibliothèque plus fréquemment?

- Manque de temps
- L'accessibilité au niveau de l'environnement
- Les heures d'ouverture ne me conviennent pas
- Manque d'intérêt
- J'achète mes livres ou je fais des échanges avec mes proches
- J'utilise internet
- On ne m'offre pas les services dont j'ai besoin
- Autre (veuillez préciser)

3. Les heures d'ouverture de la bibliothèque vous conviennent-elles ?

- Oui
- Non

4. Les activités et animations culturelles organisées par la bibliothèque répondent-elles à vos besoins?

- Oui
- Non, pourquoi ?

Autre (veuillez préciser)

5. En général, comment qualifiez-vous les services offerts par la bibliothèque?

- Excellent
- Très bien
- Bien
- Faible

6. Afin d'élargir les heures d'ouvertures de la bibliothèque, seriez-vous intéressé à offrir des heures de bénévolat. Une formation est fournie. Inscrivez votre nom et numéro de téléphone SVP

Sondage sur les services de la bibliothèque

7. Sinon, quelle seraient la ou les périodes idéales pour vous ?

- Avant-Midi
- Après-Midi
- Soirée

8. Sinon, quelles seraient les journées idéales pour vous ?

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

9. Quelles technologie aimeriez-vous retrouver à la bibliothèque ?

- Un courriel m'informant des nouveautés
- Des messages textes ou courriels m'informant mes dates de retour, retard et réservations disponibles

10. Parmi les collections suivantes, laquelle ou lesquelles motivent le plus vos visites à la bibliothèque?

- Nouveauté
- Cuisine
- Roman
- Sport
- Bande dessinée
- Biographie
- Album pour les enfants
- Psychologie
- Roman jeune
- Histoire
- Documentaire jeune
- Voyage
- Revue/journal
- Religion et philosophie
- Film
- Santé et médecin
- Développement personnel et spiritualité Livre numérique

Merci pour votre participation
et veuillez retourner le formulaire
dans la chute à courrier
au bureau municipal

MERCI À NOS ANNONCEURS



À la recherche d'une solution pour
promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des
annonceurs

Publicité dans le journal municipal

Format carte d'affaires : mensuel (30\$)

Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité
de Saint-Raphael au
info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

Clinique de Masso-Kinéthérapeute

Chez Donalda

France Roy
Masso-Kinéthérapeute
3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212
Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible



32 rue Turgeon
Armagh, QC
G0R 1A0



Salon de toilettage

Laurette Gosselin

(418) 563-0328

Février 2024



Viactive
13h30, centre communautaire



Bibliothèque
Mardi et mercredi 18h30 à 19h30
88, rue du Foyer



Danse enfantine
18h à 18h45



Danse country
Débutant de 19h à 20h
Intermédiaire de 20h à 21h



Ecocentre
Samedi 8h00 à 12h00



Pickleball
Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h



Dard
Vendredi 19h

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2 Clinique de vaccination 	3
4 Tournoi charlemagne, 13h 	5 	6 Séance du conseil 19h30 	7 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H 	8 Tournoi de Joffre	9 Soirée country MG-DANSE 	10 Cuisine collective maison de la famille au centre communautaire
11 	12 	13 13h30 	14 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H 	15 Diner de la Saint-Valentin	16 	17
18 	19 	20 	21 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H 	22 	23 	24
25 PM de danse au centre communautaire 	26 	27 	28 SPORT VARIÉES AU GYMNASSE POUR LES 12-17 ANS 18H À 20H 	29 		

*23, 24 et 25 février
Fin de semaine des joues rouges*